



AVIS DE MARCHÉ PUBLIC



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**LA VILLE DE MAROMME ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHÉ
TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE
MAROMME ET EXTENSION DE LA MÉDIATHÈQUE LE SEQUOIA
PHASE A/LOT 1**

MARCHÉ DE TRAVAUX

PHASE A : CURAGE – DEMOLITION - DESAMIANTAGE

**PROCÉDURE DE PASSATION : MARCHÉ PASSÉ SELON UNE PROCÉDURE
FORMALISÉE**

Suivant articles L 2124-1, L 2124-2, R 2124-1, R 2124-2, R 2161-3 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1^{er} avril 2019

APPEL D'OFFRES OUVERT

**Date limite de remise des plis
LE MERCREDI 15 MAI 2024 À 15H00**

Identifiant du marché public : MPMAPF-2024-03

**Maître d'ouvrage
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00**

OBJET : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE MAROMME ET EXTENSION DE LA MÉDIATHÈQUE LE SEQUOIA PHASE A/LOT 1

Personne responsable du marché : Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de MAROMME

Type de marché : Travaux

Mode : Procédure formalisée

Code NUTS : FR232 Seine-Maritime

Lieux d'exécution de la prestation : Ville de Maromme, place Jean Jaurès.

Durée : 3 mois maximum

Description de la prestation : Ce marché de travaux comprend la restructuration de l'ancienne mairie de Maromme et extension de la médiathèque le Séquoia.

Code CVP principal : 45111000-8 ; 45262800-9

La procédure d'achat du présent avis, est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme : *Division en lots* : Non

Variantes : Sont refusées

Options : Non

Reconduction : Non

Sous-traitance : Les prestations peuvent être sous-traitées

Négociations : Procédure sans négociation

Classement des bâtiments : Les bâtiments sont classés comme édifice ERP de type R, soumis au code du travail.

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Date de prise d'effet de la prestation : À compter de la date de notification du contrat.

Exécution des prestations : À compter de la notification de l'ordre de service

Retenue de garantie : Prévues au contrat

Avance : Le contrat prévoit le versement d'une avance

Prix : Ferme, global et forfaitaire, le prix est réputé comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux et prestations.

Règlement des prestations : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Modalité de paiement du marché : Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.

Révision des prix : Les prix ne sont pas révisibles

- Délai de paiement :** Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
- Financement :** Par la ville de Maromme principalement
- Contraintes :** Les travaux seront réalisés en tenant compte du respect scrupuleux des délais
- Garantie de parfait achèvement :** Le délai de la garantie de parfait achèvement des travaux est de UN (1) an à compter de la date d'effet de la réception.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

A- Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Formulaire DC1

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

B- Capacité économique et financière

Formulaire DC2

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

C- Références professionnelles et capacité technique

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Liste de références des contrats similaires exécutés au cours des cinq dernières années avec des collectivités, appuyée par des attestations de bonne exécution desdites collectivités.

Pièces justificatives à produire : Ensemble des pièces énumérées dans le Règlement de consultation du marché.

Marché réservé : Non

Attestation de visite obligatoire : Une attestation de visite est à fournir lors de la remise des offres.

Retrait de dossier : Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme <http://www.maromme.fr> (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics) ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com> (à privilégier)

- Critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
- Renseignement :** Pour toutes questions ou échanges liés à la présente consultation, les candidats doivent les adresser au profil acheteur de la ville de Maromme.
- Documents :** Tous les documents sont précisés dans le Règlement de consultation
- Offre :** Remise des offres **LE MERCREDI 15 MAI 2024 À 15H00** au plus tard.
Langue utilisée dans l'offre/ la candidature : français
Unité monétaire utilisée : l'€uro.
Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Modalité d'ouverture des offres : Commission d'ouverture des plis
- Critère de choix des offres :** L'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères énumérés dans les documents du marché.
- Dépôt des plis :** Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville de Maromme : <https://marchespublics.adm76.com> (copie de sauvegarde conseillée).
- Nom des fichiers à envoyer :** Il est demandé à chaque candidat de simplifier la dénomination des documents de sa candidature et de son offre afin de permettre à l'acheteur d'identifier le fichier sans devoir l'ouvrir.
- Elimination des candidats :** Les motifs d'élimination sont ceux prévus par les textes juridiques consacrés par l'Etat français, ainsi que ceux mentionnés dans les documents du marché.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Transmission des plis :** Les plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat sur le profil d'acheteur de la ville de Maromme, celui-ci annule et remplace le pli précédent.
- Copie de sauvegarde :** Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde.
- Groupement d'entreprises :** Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée aux candidats ou à l'attributaire.

Formats de fichiers : Les formats de fichiers acceptés sont : .ods ou .xls ; .pdf (à privilégier) ; .exe ; .rtf ; .jpg

Signature électronique : L'acheteur exige une signature qualifiée correspondant à des niveaux de sécurité réglementaires.

L'acheteur préconise l'utilisation d'une signature électronique au format XAdES, CAdES ou PAdES.

Marché périodique : Non

Fonds : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours : Instance chargée des procédures de recours/Obtention des renseignements :

Tribunal administratif de Rouen

53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen Cedex 1

Tél : 02 35 58 35 00

Grefte.ta-rouen@juradm.fr

Date d'envoi à la publication ADM76 : Le mardi 16 avril 2024

Date d'envoi du présent avis à la publication :

BOAMP : Le lundi 15 avril 2024 – Identifiant N° 24-44281

JOUE : Le lundi 15 avril 2024 – Identifiant N° 222740-2024